



A.F.T. Namur-Luxembourg  
Chaussée de Marche, 935 C  
5100 WIERDE  
Tél. : 081/55.41.80 - 81  
E-mail : [info@aft-rnl.be](mailto:info@aft-rnl.be)  
BNP : BE70 0016 8303 9825  
N° entreprise : 0445.174.2737

Wierde, le 15 février 2022

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL  
"AFT REGION NAMUR-LUXEMBOURG"  
QUI S'EST TENUE A JEMELLE LE 11.02.2023**

Le comité régional est représenté par :

Mesdames Sophie Caverenne, Nathalie Hanin, Anne-Sophie Poncelet, Messieurs Daniel Henrotin, Jean-François Kessler et Thierry Marot

Absente excusée : Madame Angélique Jadot

**1. Vérification des pouvoirs des délégués**

Les clubs suivants sont présents :

Tennis de la Citadelle, RTC Arlon, RTC Bouillon, RTC Amée, RTC Virton, TC Saint Gilles Ciney, RTC Marche, Bayard TC Dinantais, TC Hastière, TC La Bruyère, TC Waltzing, TC Natham, TC Géronsart, TC Malonne, TC Libramont, TC Saint Mard, CT La Roche, Barvaux TC, TC Somme Leuze, TC Ermeton, Spy TC, TC Lavacherie, TC Temploux, TC Jemelle, TC Houffalize, Tennis Indoors Mettet, TC Les Alloux, TC Val d'Attert, TC Le Lac et TC Les Lorrains

Les clubs suivants sont représentés :

RTC Neufchâteau, TCG Ohey, TC Les Jonquilles Marbehan, TC Stabulois, TC Garisart, TC Le Chatelet, TC Saint Léger

Soit 235 voix sur 390 (60,3 %) pour 37 clubs présents ou représentés sur 85 (43,5 %).

**2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 12/02/2022**

Le procès-verbal est approuvé.

**3. Allocution du Président**

Cher(e)s ami(e)s,

Je vous souhaite la bienvenue à notre traditionnelle assemblée régionale statutaire de la mi-février et remercie le club de Jemelle pour son historique hospitalité.

Cette assemblée marque la sortie de l'hiver et la relance d'une nouvelle saison.

Au cours de cette assemblée, nous aurons le plaisir d'établir un bilan de la saison écoulée et d'évoquer les principales évolutions à retenir pour cette nouvelle saison.

Avant d'entrer dans ces explications, je souhaiterais que nous rendions un hommage à quelqu'un qui a été le fondateur de notre région.

Il nous a quitté en mars 2022 à l'âge de 91 ans. Vous avez bien sûr reconnu de qui je vous parle : il s'agit de Bob Gérard.

Tout au long de ses années de présence au sein de notre fédération, il a défendu avec beaucoup d'ardeur et d'enthousiasme sa région.

Je vous demande donc de vous lever et d'observer quelques instants de silence en sa mémoire.

2022 est sans conteste l'année d'un nouveau départ : après les nombreux écueils connus en 2020 et 2021, nous avons vécu une année très positive pour nos clubs et notre région.

C'est avec fierté qu'au nom du comité, je vous annonce que notre nombre d'affiliés a passé la barre des 14.000 membres (14.114 exactement), ce qui représente une évolution de 2,85 % par rapport à 2021.

C'est grâce à votre dynamisme et à la qualité de votre travail que nous devons ce très beau résultat. Notre région Namur-Luxembourg observe d'ailleurs la plus belle progression de l'AFT.

Autre sujet de satisfaction : les différents résultats sportifs de nos affiliés.

Au niveau international, Emilien Demanet a poursuivi sa progression ; à la fin 2022, il était classé 45<sup>ème</sup> joueur belge et 45<sup>ème</sup> junior mondial. Nous lui souhaitons de poursuivre dans cette voie.

Plus modestement, au niveau national, je souhaiterais mettre en évidence le triplé réalisé par nos seniors qui ont remporté un titre national lors des championnats vétérans : Anne Baijot en Dames 40, Diane Guns en Dames 50 et Eric Bourguet en Messieurs 60.

Toujours au niveau national, la paire constituée de Ludivine Lecocq et Margaux Vrancken ont gagné le critérium national en doubles dames 5.

Au niveau des interclubs, 3 titres nationaux viennent compléter le palmarès : il s'agit des victoires en Dames 25 I de Marche, en Dames 25 III de La Closière, et en Messieurs 65 I de Géronsart.

Bravo à tous celles/ceux qui ont porté les couleurs de notre région sur les plus hautes marches des podiums.

Et sans entrer dans le détail, je voudrais leur associer tous les résultats réalisés au niveau francophone, par nos affiliés de tout âge.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente saison 2023.

Thierry Marot

Président

#### **4. Rapport du Secrétaire régional**

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. 2021 avait été l'année de la résilience avec la crise sanitaire et les inondations dramatiques pour certains clubs, 2022 aura été celle du renouveau, de la reprise salutaire de nos activités sportives.

Notre région compte 85 clubs et le nombre global de membres est en légère augmentation.

##### **Interclubs**

De façon générale, il y a une baisse du nombre d'équipes par rapport à 2020, environ 11% ; la catégorie Messieurs 6 joueurs a atteint son niveau plancher, mais il a été décidé malgré tout de maintenir l'offre complète.

Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer ce tassement : la concurrence du padel, les contraintes de composition d'équipes, la difficulté de se projeter plusieurs mois à l'avance...

Malgré cela, notre région arrive à se maintenir par rapport aux autres régions, elle arrive même en 2<sup>ème</sup> position par rapport au nombre d'équipes engagées.

##### **Commission sportive**

Nous avons assisté cette année à une redynamisation de cette commission sous la houlette de S. Caverenne ; la commission a mis les bouchées doubles pour proposer des activités destinées à stimuler l'envie de participer à des compétitions pour les jeunes et en particulier pour les filles.

##### **Commission d'arbitrage**

Il a été décidé de prolonger la non-obligation d'arbitrer les finales de tournois chez les adultes puis à partir de 2023 chez les jeunes.

La difficulté de trouver des arbitres disponibles aura eu raison de cette contrainte. Certains organisateurs de tournois se sentiront soulagés de ne plus avoir ce stress à gérer.

L'accent sera mis désormais sur le juge-arbitrage ; la pléthore d'inscriptions aux formations organisées par l'AFT en atteste.

##### **Homologation des terrains**

Beaucoup de clubs ont reçu la visite de la commission d'homologation suite à des changements d'infrastructures ou aux inondations. Afin de rencontrer la demande de certains clubs, une certaine tolérance a été accordée au niveau des dimensions des terrains (1 cm en largeur - 2 cm en longueur) ; cela permettra de résoudre pas mal d'inadéquations constatées.

##### **Critérium**

Le règlement a été adapté pour permettre aux joueurs venant d'une région moins peuplée d'arriver en tête du critérium ; il y aura à partir de 2023 un lissage de la pondération : 2-7 inscrits : coefficient 0.5 ; 8-15 : coefficient 1 ; 16-31 : coefficient 1.2 ; 32 et plus : coefficient : 1.5. Le vainqueur d'un tournoi obtiendra 10 points multipliés par le coefficient, le finaliste 8 points x le coefficient, demi-finalistes 6, quart de finaliste 4.

C'est au tour de notre région d'organiser cette année le tour final national du critérium de simples fin septembre-début octobre. Le lieu sera décidé prochainement. A vos agendas.

##### **Bilan des tournois**

Les inscriptions sont en nette hausse du côté des adultes, en légère hausse du côté des jeunes. On constate beaucoup de désistements tardifs. Les tournois d'hiver rencontrent un franc succès et sont souvent clôturés anticipativement. Pour rappel, le prix d'inscription est 10 € (1<sup>er</sup> tour) et 5 € (2<sup>ème</sup> tour) maximum pour un tournoi d'été ; il est de 11 et 6 € maximum pour un tournoi d'hiver.

La redevance tournoi reste inchangée.

La fédération s'engage à améliorer la communication concernant la gestion administrative des tournois.

#### **Journée set à dire**

La 2<sup>ème</sup> édition a eu lieu à Namur en novembre et a rencontré un franc succès ; c'est l'occasion pour les dirigeants de clubs de se rencontrer et d'échanger sur des thèmes aussi variés que la fiscalité des asbl, le sport d'élite, la gestion des cadres, le padel, ...

#### **Remise des prix à Jemelle**

Elle s'est déroulée dans une ambiance festive et a connu une belle affluence, plus de 200 personnes y ont assisté.

#### **Amendes**

Comme vous le constaterez dans le bilan financier, elles ont encore atteint des plafonds cette année (plus de 17.000 €).

Le Comité régional a décidé de procéder au toilettage de certaines amendes abusives. Quelques exemples :

- Pour un dépassement des points en interclubs, la pénalité sera uniquement forfait pour l'équipe.
- L'amende pour absence de responsable interclubs est abolie ; le système informatique ne devrait plus permettre de clôturer sans cocher la case ad hoc.
- Pour un forfait d'équipes à plusieurs reprises, la même amende de 1<sup>er</sup> forfait sera appliquée.
- Suppression des amendes pour non-arbitrage des finales de jeunes.

Laissez-moi terminer par un remerciement aux membres du secrétariat, Frédérique et Paul-Patrick qui ont encore bien assuré cette année. Merci et bravo à eux pour leur compétence, leur patience et leur réactivité.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente année tennistique.

Daniel Henrotin

#### **5. Rapport du Trésorier - présentation du budget et approbation**

En l'absence de la trésorière, Thierry Marot, président, présente l'état des finances de l'association.

L'année 2022 se clôture par un bénéfice de 5.223,18 EUR.

Le budget 2023 prévoit une très grande perte : d'une part, parce que les amendes ne peuvent être budgétisées, mais aussi du fait de l'organisation du tour final du Critérium national de simples par la région en 2023.

Thierry Marot

#### **6. Rapport des vérificateurs aux comptes**

Mesdames, Messieurs,

Nous, Georges Marcq et Vincent Renaux avons été reçus par le Président, Thierry Marot, et procédé, en date du 9 janvier 2023, à la vérification des comptes de l'a.s.b.l. « AFT Namur-Luxembourg » pour l'exercice 2022.

Ce contrôle nous a été confié lors de l'Assemblée générale de février 2022.

Une vérification par sondage a révélé la conformité avec les pièces comptables. Les dépenses et recettes sont appuyées par les pièces justificatives probantes et les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes.

Le résultat de l'année 2022 correspond à un bénéfice de 5.223,18 EUR.

Georges Marcq

Vincent Renaux

#### **7. Approbation des comptes, décharge aux administrateurs**

Après avoir entendu le rapport des vérificateurs aux comptes, l'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge au comité régional pour la gestion de l'exercice 2022.

Elle approuve également à l'unanimité le budget 2023.

#### **8. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023**

Georges Marcq décide de ne plus se représenter.

Thierry Marot en profite pour le remercier.

Vincent Renaux (TC Temploux) est reconduit dans ses fonctions.

Jean-François Rigaux (TC Libramont) se porte candidat et est nommé par l'Assemblée.

#### **9. Rapport des commissions d'arbitrage et sportive**

Sophie Caverenne, responsable de la commission sportive, détaille les actions menées en 2022 et donne des précisions sur les actions prévues en 2023.

Actions sportives sur 2 axes :

**Compétitions :**

- -7 et -8 : 1 journée organisée à Ciney en janvier, une autre prévue à Arlon en avril
- Elites filles : rassemblement des jeunes filles classées minimum B+2/6 à Spy en février et à Ciney au mois d'avril
- -9 à 12 ans : 1 journée fixée à Arlon en avril, une au Centre et une au Nord (dates à déterminer)

**Promotion :**

- Girls tennis days : journées animations qui ont pour but d'amener les jeunes filles à la compétition - activités à organiser dans les clubs - rassemblement régional fixé en septembre
- Doubles jeunes : tournois intimes organisés à La Bruyère en février et à Saint Fiacre au mois de mai - les clubs souhaitant proposer cette animation sont invités à le signaler au secrétariat
- Journée Vive le Tennis : organisation encore à l'étude

En l'absence de la responsable de la commission d'arbitrage, Thierry Marot fait part des points principaux suivants :

**Normes d'arbitrage 2023 :**

- ½ finales et finale des tableaux du Belgian Circuit et Belgian Junior Circuit à arbitrer
- Pas d'obligation d'arbitrage au niveau des autres catégories jeunes et adultes

BC : arbitres recherchés par la commission si :

- Les clubs contactent la commission +/- 2 semaines avant

N.B. : si pas d'arbitre proposé par la commission, pas d'amende

- Horaires en direct clubs/arbitres

**Rappel tarification :**

	DI, MI, M35 I	Autres catégories
Matches - 1h	20 €	15 €
Matches + 1h	25 €	20 €

**Agréation terrains**

Obligation de contacter le secrétariat régional pour toutes modifications de terrains, éclairage, structure couverte, etc...

**10. Election de 4 administrateurs au conseil d'administration**

**Sont sortant et rééligibles :**

Madame Nathalie HANIN (TC La Bruyère)

Madame Angélique JADOT (TC Garisart)

Madame Anne-Sophie PONCELET (Tennis de La Citadelle)

Monsieur Jean-François KESSLER (TC Val d'Attert)

**Sont candidats :** (présentés dans l'ordre alphabétique)

Monsieur Raphaël DELVAUX (RTC Arlon)

Madame Nathalie HANIN (TC La Bruyère)

Monsieur Claude PHILIPPART (TC Houffalize)

Madame Anne-Sophie PONCELET (Tennis de la Citadelle)

Le candidat récoltant le moins de voix terminera le mandat de Madame Angélique JADOT, démissionnaire.

Le dépouillement du vote est assuré par : Madame Frédérique Lambotte et Messieurs Vincent Renaux et Jean-François Kessler.

**Résultats du scrutin :**

235 bulletins dans l'urne, 234 bulletins valablement exprimés (1 bulletin blanc)

Madame Anne-Sophie Poncelet :	135 voix
Monsieur Raphaël Delvaux :	117 voix
Madame Nathalie Hanin :	96 voix
Monsieur Claude Philippart :	93 voix

Mesdames Anne-Sophie Poncelet et Nathalie Hanin ainsi que Monsieur Raphaël Delvaux sont élus pour 4 ans. Monsieur Claude Philippart est élu pour 2 ans et terminera le mandat de Madame Angélique Jadot.

Thierry Marot en profite également pour remercier Angélique Jadot et Jean-François Kessler pour leur implication au sein du comité.

#### **11. Examen et vote des propositions de modifications aux statuts**

Pour que ces propositions puissent être votées et acceptées, il faut le double quorum des deux tiers. Si ce double quorum n'est pas atteint, une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée. Celle-ci pourra statuer, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés (cf. Loi sur les asbl du 27 juin 1921 et CSA).

Le double quorum des deux tiers n'étant pas atteint, une assemblée générale extraordinaire est programmée le 16 mars prochain, toujours dans les installations d'hiver du club de Jemelle.

#### **12. Divers dont nouveautés sportives**

Thierry explique, avec la collaboration de Paul-Patrick Brabant, les points ci-dessous :

##### **CRITERIUM REGIONAL : points/nombre inscrits**

Vainqueur : 10 points

Finaliste : 8 points

$\frac{1}{2}$  finalistes : 6 points

$\frac{1}{4}$  finalistes : 4 points

Points

x 0,5	si 2 à 7 inscrits
x 1	si 8 à 15 inscrits
x 1,2	si 16 à 31 inscrits
x 1,5	si 32 inscrits ou +

##### **CLASSEMENT FEDERAL : % points/nombre inscrits**

Inscrits 2022	Inscrits 2023
4 et - 30 %	3 et - 60 %
5 à 8 60 %	4 à 7 85 %
9 à 11 80 %	8 à 11 90 %
12 à 16 95 %	12 à 15 95 %
17 à 24 100 %	16 à 23 100 %
25 à 32 105 %	24 à 31 105 %
33 et + 110 %	32 et + 110 %

#### **CHAMPIONNATS**

##### ➤ JEUNES

Phase régionale : organisation facultative

N.B. : la compétition ne sera pas organisée à N-L

Phase francophone : 1ère semaine de Pâques

- Aucune liaison avec les phases régionales
- Ouvert aux classements des grades 1
- Max. 16 places/catégorie (les + hauts classés)

##### ➤ ADULTES

Phase régionale : organisation facultative

N.B. : la compétition ne sera pas organisée à N-L

Phase francophone : suppression

##### ➤ MASTERS « SENIOR(E)S »

= tour final des critères régionaux - fin septembre

#### **TOURNOIS**

##### ➤ Nouvelles catégories

Dames 35 :	B+4/6 à B-4/6
Dames 45 :	C 15.5 à B-4/6
Dames 50 :	suppression
Dames 55 et 60 :	C15.5 à B-4/6
Messieurs 60 et 65 :	C15.5 à A

➤ Nouvelles normes

Inscriptions : à partir du lundi 20 h, 4 semaines avant la date officielle

Désinscriptions : jusqu'au lundi 20 h, la veille de la clôture

Clôture : pas de changement

Pré-qualif./Qualif./Tableau Final : visibilité des adversaires

➤ Rappel

Tous les tableaux comportant minimum 2 inscrits doivent être ouverts.

## INTERCLUBS

➤ Doubles

un match de Doubles

en 2022 = 2 points

en 2023 = 1 point

➤ Résultat final

par rencontre

en 2022 = 2 points

en 2023 = 3 points

En 2023 :

Matches gagnés

victoire = 2 points

défaite = 0 point +

égalité = 1 point

Bonus doubles

victoire = 1 point

défaite = 0 point

égalité = 0,5 point

= RESULTAT FINAL D'UNE RENCONTRE

Exemples :

Formule 4 simples et 2 doubles

Score simples		Score doubles		Score final		Pt/rencontre		Bonus Doubles		Pts rés. final rencontre	
A	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
4	0	0	2	4	2	2 pts	0 pt	0 pt	1 pt	2 pts	1 pt
4	0	1	1	5	1	2 pts	0 pt	0,5 pt	0,5 pt	2,5 pts	0,5 pt
4	0	2	0	6	0	2 pts	0 pt	1 pt	0 pt	3 pts	0 pt
3	1	0	2	3	3	1 pt	1 pt	0 pt	1 pt	1 pt	2 pts

### Mon CLUB AFT

Reprise de iClub par BIG CAPTAIN

Evolution technique

Pack de base GRATUIT = Mon CLUB AFT

Packs optionnels payants

Mise en service vers septembre

### AIDE FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

Dans le cadre de la crise énergétique, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles souhaite venir en aide aux clubs affiliés à une fédération sportive reconnue.

Dossier à rentrer jusqu'au 28 février 2023

Rendez-vous sur le site de l'AISF ([www.aisf.be](http://www.aisf.be)) - Services - Communication - Découvrez nos newsletters - 2023 - 30/01/2023

### 13. Interpellations

Même si aucune interpellation n'a été envoyée, le président demande aux responsables des clubs s'ils ont d'éventuelles remarques à formuler.

Quelques questions sont posées au niveau du :

- nouveau règlement des points en interclubs de doubles : le nouveau système de points s'applique aussi pour l'interclubs Jeunes
- désinscription en tournoi : les juges-arbitres ne peuvent plus non plus procéder à la désinscription au-delà du lundi 20h, veille de la clôture

- problème informatique rencontré lors de l'inscription en tournoi le lundi soir 4 semaines avant le début des tournois
- certaines précisions sont apportées au niveau de la labellisation

L'assemblée se termine par la présentation du projet de l'équipe Bounce.

**Recyclage de balles :**

En collaboration avec l'AFT, Bounce présente l'évolution du programme Tennis Solidaire.

Cette évolution repose sur 5 piliers principaux :

1. Une plateforme intelligente afin de commander une collecte en quelques clics et rapidement (en 2/3 jours maximum)
2. Des poubelles de tri sélectif (balles, PMC & divers) sur les terrains (intérieurs et extérieurs)
3. Financée sur une logique du pollueur (le joueur) = payeur
4. Une opération neutre en carbone
5. Objectif de recycler >95% des balles

Le programme va entrer dans une phase pilote ces 3 prochains mois avec une dizaine de clubs répartis sur les différentes régions AFT.

Ensuite, l'inscription se fera sur base volontaire en 2023.

Si un club souhaite faire partie de la phase pilote ou est intéressé, il peut laisser ses coordonnées via le lien (<https://ft34yooyqpu.typeform.com/to/xLAMk5Au>).

L'équipe Bounce

La séance est levée à 12h30.

Thierry Marot,  
Président